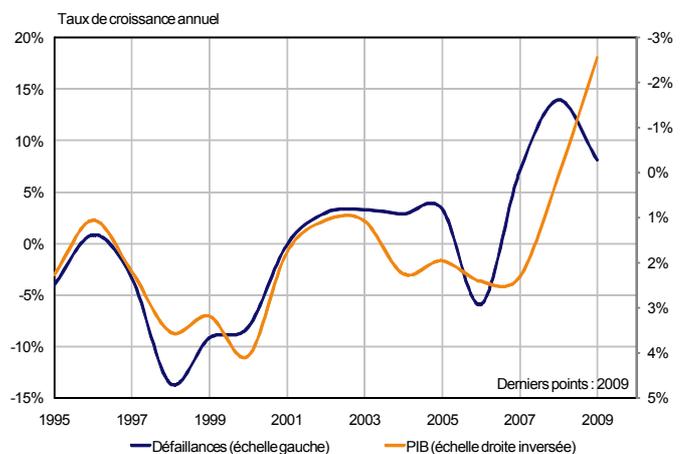


Facteurs explicatifs des évolutions récentes des défaillances d'entreprises : une analyse économétrique

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

- L'indicateur mensuel de défaillances d'entreprises de l'Insee mesure le nombre d'entreprises à l'encontre desquelles une procédure de redressement judiciaire est ouverte. Bien qu'il ne recouvre pas l'intégralité des cessations d'activité, il s'agit, outre l'information qu'il fournit sur la démographie des entreprises, d'un bon baromètre de la santé financière des entreprises. En particulier, il est intéressant de déterminer les facteurs expliquant les défaillances d'entreprises dans le contexte de la crise économique récente.
- À l'aide d'un modèle vectoriel à correction d'erreurs reliant défaillances, créations d'entreprises et PIB, il apparaît que l'évolution des défaillances d'entreprises s'explique plutôt bien par deux facteurs : un facteur conjoncturel, synthétisé par le PIB, et un facteur démographique, synthétisé par les créations d'entreprises passées. L'analyse causale montre que le PIB influence à court terme et négativement les défaillances d'entreprises (plus d'entreprises font défaut lors d'une conjoncture défavorable) et que les créations d'entreprises influencent à long terme les défaillances d'entreprises (plus il y a d'entreprises créées, plus certaines d'entre elles sont susceptibles de fermer ultérieurement).
- La forte croissance du nombre de défaillances entre 2007 et 2009 s'explique certes par la crise économique mais, également, par un effet démographique lié aux importantes créations d'entreprises des années 2003-2007 (sous l'impulsion, notamment, des lois Dutreil). En 2008, c'est essentiellement un effet démographique qui explique la hausse des défaillances.
- En 2009, cet effet démographique intervient dans une mesure moindre : l'évolution des défaillances résulte principalement d'un effet macroéconomique. Grâce aux mesures de relance et à celles de soutien à la trésorerie des entreprises, la progression des défaillances observée en 2009 a toutefois été moins marquée que ce que la sévérité de la crise économique et le dynamisme passé des créations d'entreprises pouvaient laisser escompter.
- À l'inverse, les défaillances - qui ne concernent par définition que les entreprises hors auto-entrepreneurs - demeurent à des niveaux élevés au cours de la première moitié de l'année 2010 malgré la reprise de l'activité et une démographie plus favorable, sans doute en raison du contre-coup des mesures de relance et d'un effet lié à la mise en place du statut d'auto-entreprise.

Évolution des défaillances d'entreprises et du PIB



Source : Insee.

1. Définition et ordres de grandeur

1.1 La notion de « défaillance d'entreprise »

La défaillance d'une entreprise (ou dépôt de bilan) est l'événement juridique qui officialise une cessation de paiement. L'indicateur des défaillances d'entreprises de l'Insee mesure ainsi chaque mois le nombre d'entreprises à l'encontre desquelles une procédure de redressement judiciaire est ouverte. Il ne recouvre donc pas l'intégralité des cessations d'activité (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise) : selon l'Insee, les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises¹, de l'ordre de 20 % mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

Nous retenons ici la comptabilisation des défaillances en date de jugement, c'est-à-dire les défaillances recensées à la date à laquelle la procédure de redressement judiciaire a été effectivement ouverte dans un tribunal de commerce ou un tribunal de grande instance.

1.2 Quelques éléments sur les défaillances au cours de la crise économique

Les défaillances ont progressé à un rythme soutenu pendant la crise : +13,8 % en 2008, puis +8,1 % en 2009, après une croissance annuelle moyenne de +2,1 % sur la période 2003-2007. Dans le même temps, les créations d'entreprises - qui avaient été assez vigoureuses sur la période 2003-2007 du fait de l'entrée en vigueur des lois Dutreil (+10,4 % en moyenne par an) - ont nettement ralenti en 2008 (+1,0 %), avant de progresser fortement en 2009 (+76,8 %), sous l'effet de la mise en place du statut de l'auto-entrepreneur ; hors auto-entrepreneurs, les créations d'entreprises se sont toutefois inscrites en net repli en 2009 (-20,2 %).

D'un point de vue sectoriel, en 2009, ce sont les entreprises de la construction qui ont le plus fréquemment fait défaut, proportionnellement au stock d'entreprises que regroupait ce secteur au 1^{er} janvier 2009 (taux de défaillance de 3,5 %, cf. Graphique 1). Elles sont suivies des entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration (2,6 %). À l'inverse, ce sont les entreprises (marchandes) de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale (0,3 %) et les entreprises des activités financières (0,7 %) qui auraient le moins fait

défaut relativement au nombre d'entreprises que compte chacun de ces secteurs.

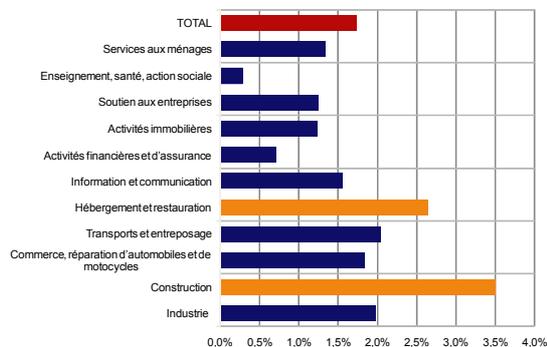
Tableau 1 : Évolution annuelle des défaillances d'entreprises en date de jugement, des créations d'entreprises et du PIB

	Défaillances	Créations	PIB
2009	8,1 %	-20,2 % ^a	-2,5 %
2008	13,9 %	1,0 %	0,1 %
2007	6,9 %	13,6 %	2,3 %
2006	-5,9 %	5,8 %	2,4 %
2005	3,4 %	1,8 %	2,0 %
2004	2,9 %	11,4 %	2,3 %
2003	3,3 %	11,3 %	1,1 %
2002	3,0 %	1,0 %	1,1 %
2001	-0,1 %	-2,0 %	1,8 %
2000	-8,1 %	3,8 %	4,1 %
1999	-9,2 %	2,6 %	3,2 %
1998	-13,6 %	-2,3 %	3,5 %

a. Hors auto-entrepreneurs (+76,8 % y compris auto-entrepreneurs)

Sources : Insee, calculs DG Trésor.

Graphique 1 : défaillances par secteur en 2009, rapportées au nombre d'entreprises du secteur comptabilisées au 1^{er} janvier 2009, en %



Source : Insee, calculs DG Trésor.

Lecture : sur 100 entreprises existantes au 1^{er} janvier 2009 tous secteurs confondus, plus d'1,5 a été en situation de défaillance au cours de l'année 2009.

(1) Les autres motifs de cessation d'activité sont le départ à la retraite (autour de 25 % des cessations), le retour à un emploi salarié, la transmission ou la vente de l'entreprise, la cessation pour motif économique (sans défaillance) résultant par exemple de la mauvaise situation financière de l'entreprise ou d'une dégradation des perspectives. Inversement, les défaillances ne donnent pas toujours lieu à cessation d'activité.

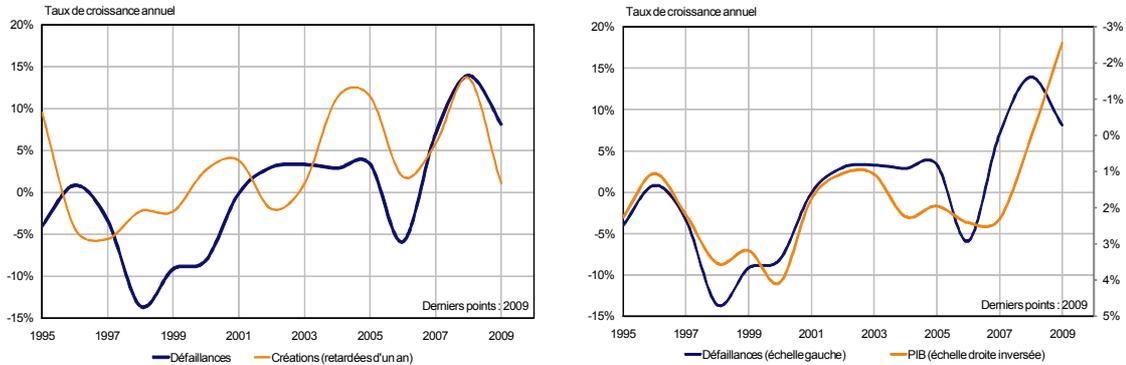
2. Analyse empirique à l'aide d'un modèle vectoriel à correction d'erreurs reliant défaillances, créations d'entreprises et PIB²

2.1 Un modèle économétrique de la relation entre défaillances, créations et PIB

Il apparaît graphiquement que les variations annuelles des défaillances sont corrélées négativement avec celles

du PIB et positivement avec celles des créations d'entreprises retardées d'une année (cf. Graphiques 2).

Graphiques 2 : taux de croissance annuel des défaillances d'entreprises, des créations d'entreprises et du PIB
Créations et défaillances (ensemble des secteurs) PIB et défaillances d'entreprises



Source : Insee.

Nous définissons alors un modèle VECM³ afin d'analyser l'évolution des défaillances dans un cadre multivarié faisant intervenir trois variables : les défaillances

d'entreprises, les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs et le niveau trimestriel du PIB en volume⁴ (cf. Encadré 1).

Encadré 1 : Procédure d'estimation du modèle vectoriel à correction d'erreurs (VECM)

L'étape préliminaire consiste à rétro-poler la série des créations d'entreprises (hors auto-entrepreneurs) à partir de l'ancienne série en nomenclature NAF-Rev1, afin qu'elle soit disponible sur la même plage temporelle que la série des défaillances (à partir de janvier 1993).

Les trois variables d'intérêt sont ensuite transformées en niveau trimestriel logarithmique. Les tests de racine unitaire montrent que les trois séries sont intégrées d'ordre 1. L'application des tests de cointégration de Johansen et Juselius montre par ailleurs qu'il existe deux relations d'équilibre. La première permet de prendre en compte la relation qui lie à long terme le nombre de défaillances au nombre de créations d'entreprises. La deuxième décrit la liaison entre les créations et le niveau du PIB à long terme. Ces tests suggèrent en outre qu'il existe une tendance linéaire pour chacune des deux relations de cointégration.

On utilise alors un modèle sous forme vectorielle à correction d'erreurs (VECM), qui s'écrit :

$$\begin{pmatrix} \Delta D_t \\ \Delta C_t \\ \Delta Y_t \end{pmatrix} = \begin{pmatrix} \mu_D \\ \mu_C \\ \mu_Y \end{pmatrix} + \begin{pmatrix} \Gamma_{DD,1} & \Gamma_{DC,1} & \Gamma_{DY,1} \\ \Gamma_{CD,1} & \Gamma_{CC,1} & \Gamma_{CY,1} \\ \Gamma_{YD,1} & \Gamma_{YC,1} & \Gamma_{YY,1} \end{pmatrix} \begin{pmatrix} \Delta D_{t-1} \\ \Delta C_{t-1} \\ \Delta Y_{t-1} \end{pmatrix} + \dots + \begin{pmatrix} \Gamma_{DD,p} & \Gamma_{DC,p} & \Gamma_{DY,p} \\ \Gamma_{CD,p} & \Gamma_{CC,p} & \Gamma_{CY,p} \\ \Gamma_{YD,p} & \Gamma_{YC,p} & \Gamma_{YY,p} \end{pmatrix} \begin{pmatrix} \Delta D_{t-p} \\ \Delta C_{t-p} \\ \Delta Y_{t-p} \end{pmatrix} \\ + \begin{pmatrix} \alpha_D^1 & \alpha_D^2 \\ \alpha_C^1 & \alpha_C^2 \\ \alpha_Y^1 & \alpha_Y^2 \end{pmatrix} \begin{pmatrix} 1 & -1 & 0 & \lambda_D \\ 0 & 1 & \beta_Y & \lambda_C \end{pmatrix} \begin{pmatrix} D_{t-1} \\ C_{t-1} \\ Y_{t-1} \\ T_t \end{pmatrix} + \begin{pmatrix} \varepsilon_{D,t} \\ \varepsilon_{C,t} \\ \varepsilon_{Y,t} \end{pmatrix}$$

pour $t=1, \dots, T$ avec D le nombre trimestriel de défaillances, C le nombre de créations, Y le PIB trimestriel (en volume, prix chaînés), T la tendance linéaire.

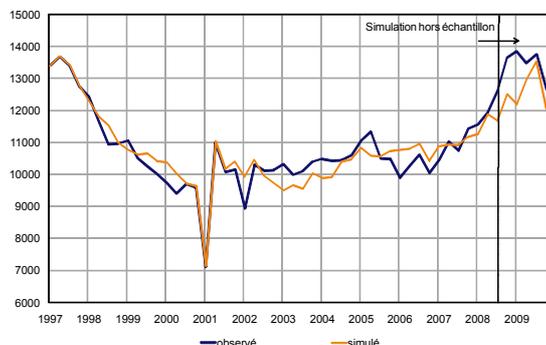
L'élasticité des défaillances aux créations est supposée égale à l'unité (choix validé par les tests économétriques). Nous avons par ailleurs retenu deux retards dans la dynamique de court terme sur la base du critère AIC (critère d'information d'Akaike). Deux variables indicatrices sont enfin ajoutées dans la spécification pour prendre en compte le fort recul des défaillances observé au 1^{er} trimestre 2001, qui ne semble expliqué dans les données ni par une poussée antérieure des créations ni par l'évolution du PIB, ainsi que le rebond survenu le trimestre suivant.

(2) Ces travaux reprennent en grande partie la méthodologie développée en interne à la DG Trésor par Marie Bessec.
(3) Modèle vectoriel à correction d'erreurs.
(4) Des estimations du modèle avec PIB en valeur ont été réalisées et donnent des résultats très similaires.

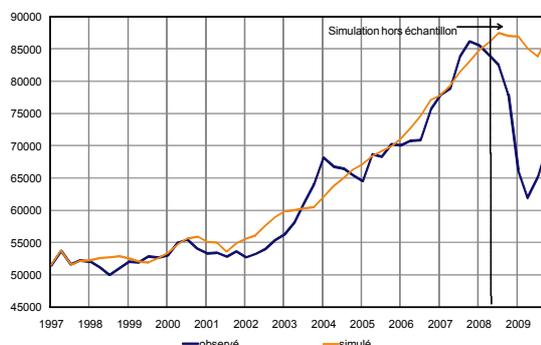
La qualité d'ajustement pour les défaillances est bonne : la dynamique du PIB et des créations permet en effet d'expliquer une grande part de l'évolution des défaillances (cf. Graphiques 3). Toutefois, les créations simulées s'écartent nettement des créations observées en fin de période. Outre la moindre qualité de l'équation

relative à l'estimation des créations, l'annonce puis la mise en place du statut d'auto-entrepreneur le 1^{er} janvier 2009 est certainement à l'origine de cette divergence. Ces simulations sont réalisées à PIB et créations observées pour la simulation des défaillances, et à PIB et défaillances observées pour la simulation des créations.

Graphiques 3 : trajectoire simulée des défaillances et des créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs
Niveaux des défaillances observé et simulé



Niveaux des créations (hors auto-entrepreneurs) observé et simulé



Source : Insee, calculs de l'auteur.

2.2 Une analyse causale montre que les défaillances d'entreprises réagissent différemment à un choc sur les créations d'entreprises et sur le PIB

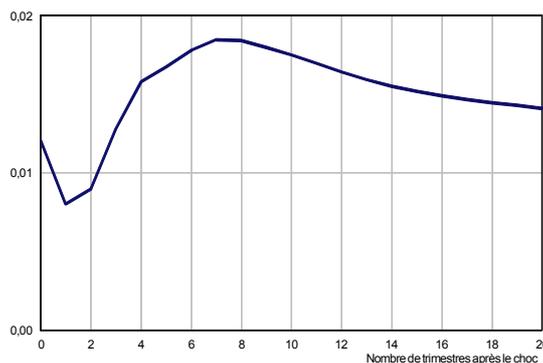
Les fonctions de réponse des défaillances face à un choc positif sur le nombre de créations et sur le PIB confirment les relations de court terme et de long terme entre les trois variables (cf. Graphiques 4) :

- le nombre des défaillances réagit positivement à un choc de créations au bout d'un an. L'effet maximal est

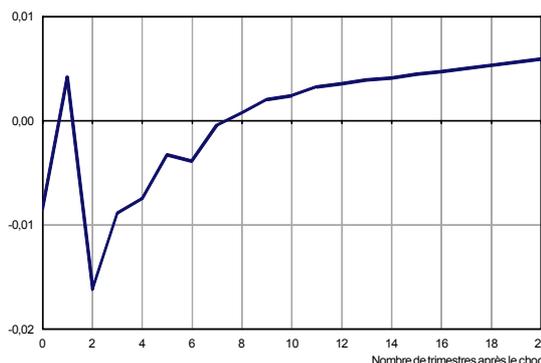
atteint selon ce modèle au bout de 7 à 8 trimestres. Ce résultat est proche de celui cité dans une étude de l'Insee⁵, selon laquelle le pic du taux de défaillances des entreprises est observé pour les entreprises âgées de 2 ans à moins de 3 ans ;

- un choc positif sur le PIB entraîne, dès le deuxième trimestre suivant ce choc, une réduction du nombre de défaillances ; puis cet effet se résorbe au bout d'environ six trimestres.

Réponse du nombre de défaillances à un choc positif transitoire sur le nombre de créations



Graphiques 4 : fonctions de réponse du nombre de défaillances à différents chocs
Réponse du nombre de défaillances à un choc positif transitoire sur le PIB



Source : Insee, calculs de l'auteur.

NB : Les graphiques représentent la déviation de la trajectoire de la série des défaillances (en niveau) suite à un choc (en impulsion) sur une autre variable de la taille de son écart-type. L'axe des abscisses représente la trajectoire de la série des défaillances en l'absence de choc.

(5) Rigolot S. et Bréfort M. (2008). « Les défaillances d'entreprise en Champagne-Ardenne : une plus grande fragilité dans les premières années d'existence », *Insee flash Champagne-Ardenne*, n°90, juin.

Encadré 2 : Méthodologie des tests de causalité

Chacune des variables expliquées est exprimée en fonction des variations des autres variables et d'un terme d'erreur qui mesure l'écart à une relation d'équilibre et qui doit s'annuler à long terme. La représentation à correction d'erreurs permet ainsi de capter des liens de causalité à différents horizons.

La variable dépendante peut réagir, à court terme, à des variations des autres variables dès lors que les coefficients des relations de court terme $\Gamma_{ij, l}$ (cf. encadré 1) ne sont pas nuls. On dira donc qu'une variable i ne cause pas la variable j à court terme si $\Gamma_{ij, l} = 0$ pour tout l allant de 1 à p , p désignant le nombre de retards du VECM.

La variable dépendante peut par ailleurs réagir à des écarts à la relation de long terme si le coefficient du terme d'erreur correspondant est non nul. Cette relation causale va s'exercer jusqu'à ce que l'équilibre tel qu'il est défini par la relation de cointégration soit atteint. La non significativité du coefficient du terme d'erreur ($\alpha_i = 0$) (cf. encadré 1) est donc interprétée comme une non causalité de long terme.

Les résultats des tests de ces deux types de restrictions (tests de Granger pour la partie de court terme, tests de Student sur la significativité des coefficients associés aux relations de long terme) sont reportés dans le tableau 2. À court terme, le PIB cause les défaillances (négativement). À long terme, les défaillances sont causées par les créations (positivement).

Tableau 2 : Tests de causalité

Horizon	À court terme			À long terme		
	Variable causée	Défaillances	Créations	PIB	1 ^{ère} relation de cointégration (D//C)	2 ^{ème} relation de cointégration (C//Y)
Défaillances		–	non (17 %)	oui (1 %)	oui (3 %)	non (33 %)
Créations		non (11 %)	–	non (29 %)	oui (5 %)	oui (2 %)
PIB		oui (1 %)	non (23 %)	–	non (53 %)	non (12 %)

Source : DG Trésor, calculs de l'auteur.

Lecture : Le tableau reporte l'existence ou non d'une causalité entre les variables ; les probabilités critiques des tests de nullité des coefficients $\Gamma_{ij, l}$ (coefficients des relations de court terme) et α_i (coefficients des relations de cointégration) sont indiquées entre parenthèses. Par exemple, le PIB cause les défaillances à court terme au seuil de 5 % (probabilité critique, p-value, de 1 %, inférieure à 5 %).

3. Évaluation des contributions relatives des facteurs démographique (créations d'entreprises) et macroéconomique (PIB) aux fluctuations des défaillances

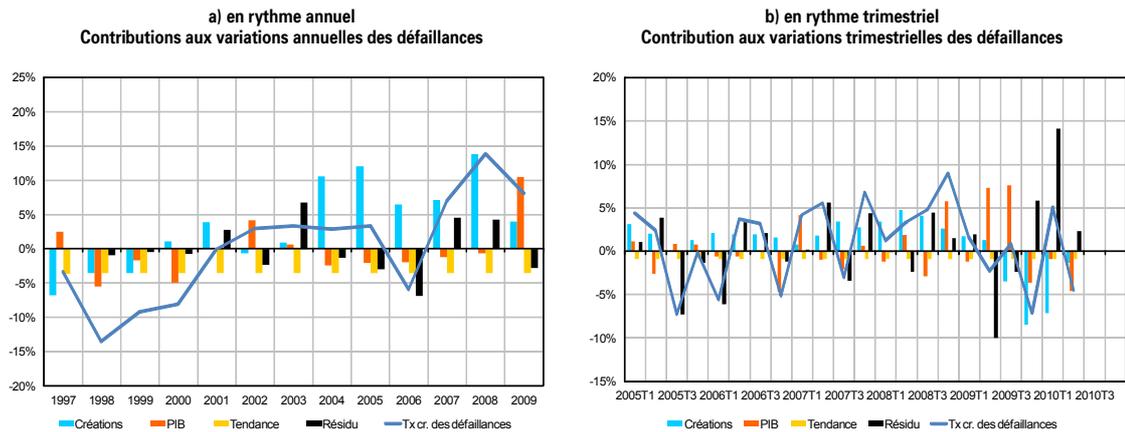
Pour évaluer les différentes contributions aux variations des défaillances sur la période récente, on supposera que la création du statut d'auto-entrepreneur n'a pas d'effet sur les taux de défaillance des entreprises hors auto-entrepreneurs. Comme les auto-entrepreneurs ne font pas défaillance⁶ (taux de défaillance nul), cela revient à considérer que la relation entre les créations hors auto-entrepreneurs, les défaillances et le PIB est inchangée avec la création de ce statut. On peut donc utiliser le modèle exposé précédemment - avec comme intrant la série de créations hors auto-entreprises - pour calculer des contributions relatives des différents

facteurs (créations d'entreprises et PIB) sur la période du 1^{er} trimestre 2009 au 2^e trimestre 2010 (dernier trimestre connu). Cette hypothèse forte rend très incertains les résultats obtenus pour 2010 (cf. Encadré 3).

Les graphiques 5 représentent les contributions des facteurs démographiques (créations d'entreprises passées et contemporaines) et macroéconomiques (variations du PIB passées et contemporaines), de la tendance déterministe de long terme, ainsi que le résidu inexpliqué par notre modèle.

(6) La cessation de l'activité d'une auto-entreprise intervient lorsque celle-ci déclare spontanément son désir de cesser son activité ou si elle ne réalise pas de chiffre d'affaires pendant 12 mois consécutifs. L'extinction d'une auto-entreprise ne donne donc pas lieu à défaillance.

Graphiques 5 : contributions annuelles et trimestrielles des différents facteurs aux évolutions des défaillances d'entreprises



3.1 Pour l'année 2008, le niveau élevé de défaillances s'explique principalement par un effet démographique

Au vu des contributions relatives des différents facteurs, la hausse des défaillances d'entreprises observée en 2008 (+14 % en moyenne annuelle) aurait principalement résulté des évolutions passées de la démographie d'entreprises. Les créations d'entreprises, qui étaient en 2006-2007 sur une tendance fortement haussière en lien probable avec la mise en place des lois Dutreil en 2003, expliqueraient ainsi à elles seules l'évolution des défaillances (cf. Graphiques 5).

La contribution liée à l'activité économique aurait été pour sa part beaucoup plus limitée en moyenne annuelle. Toutefois en rythme trimestriel, l'effondrement de l'activité lié à la crise économique serait devenu le facteur prépondérant au 4^e trimestre 2008.

3.2 Pour l'année 2009, la hausse des défaillances est davantage imputable à un effet conjoncturel défavorable

Pour l'année 2009, la hausse des défaillances (+8 % en moyenne annuelle) aurait résulté en premier lieu de l'impact défavorable du contexte économique. Les évolutions passées de la démographie des entreprises auraient également contribué à accroître les défaillances en 2009, mais de façon moins marquée qu'en 2008 (cf. Graphiques 5).

Au total sur l'année 2009, les défaillances observées sont inférieures à ce qu'aurait laissé présager le modèle, l'inexpliqué étant particulièrement élevé au 1^{er} semestre 2009, alors même qu'on aurait pu s'attendre à une hausse des défaillances plus marquée à PIB et créations données, dans la mesure où le modèle ne tient pas compte des possibles effets amplificateurs liés au caractère financier de la récession. Cette bonne résistance des entreprises est sans doute à relier aux mesures de soutien à la trésorerie des entreprises mises en place dans le cadre du plan de relance.

3.3 Premier semestre 2010 : des défaillances plus élevées qu'anticipé, mais de possibles effets de structure liés à la création du statut d'auto-entrepreneur rendent le diagnostic très incertain

Les défaillances se sont repliées de 1 % au 1^{er} semestre 2010 par rapport au 2nd semestre 2009. Ce reflux semble modéré au vu des effets attendus de la reprise économique et des créations passées. En effet, sous les hypothèses décrites plus haut, notre modèle conduirait à anticiper un recul des défaillances sur le 1^{er} semestre 2010 d'environ 15 %. Ce pourcentage reflète l'effet retardé de la baisse des créations hors entrepreneurs depuis la fin 2008 qui jouerait à plein sur la dynamique des défaillances d'entreprises au 1^{er} semestre 2010.

On peut avancer deux explications à cette déconnexion entre défaillances observées et simulées par le modèle sur la première moitié de l'année 2010 :

- (i) un contrecoup lié à la sortie des mesures de soutien à la trésorerie des entreprises ne peut être exclu. Si le plan de relance a permis de sauver durablement des entreprises viables confrontées à un problème de trésorerie ponctuel, il a sans doute également conduit certaines entreprises non rentables à survivre une année de plus. Cet effet pourrait expliquer un certain lissage des défaillances d'entreprises sur 2009-2010 ;
- (ii) un effet de structure lié à la création du statut d'auto-entreprise pourrait avoir conduit à accroître le taux de défaillance agrégé des nouvelles cohortes, sans que cela ne reflète une dégradation de la situation financière structurelle des entreprises. Cela pourrait être le cas si des petits projets peu risqués, qui auraient auparavant opté pour un statut d'entreprise classique, ont préféré le statut d'auto-entreprise. Ils n'auraient de toute façon pas fait défaut et leur absence conduit à une élévation du taux de défaillance apparent des entreprises classiques. Une simulation (cf. Encadré 3) conduite pour tenir compte d'un tel effet de composition aboutirait à améliorer substantiellement le pouvoir explicatif du modèle au 1^{er} semestre 2010. Cela suggère que cet effet de structure est une piste d'expli-

cation intéressante, même si elle est impossible à valider en l'absence d'évidence micro-économétrique robuste.

L'amélioration de la conjoncture au cours de la deuxième moitié de l'année pourrait toutefois permettre un recul des défaillances d'entreprises sur l'ensemble de l'année 2010.

Encadré 3 : Comment la création du statut d'auto-entreprise pourrait-elle avoir influé sur les défaillances d'entreprises ?

La création du statut d'auto-entreprise constitue un choc institutionnel important. Les auto-entreprises ne pouvant faire défaut, ce statut a modifié de fait la relation existant entre créations totales et défaillances d'entreprises. Il pourrait également avoir modifié la relation existant entre créations hors auto-entrepreneurs et défaillances d'entreprises, en raison d'un effet de composition :

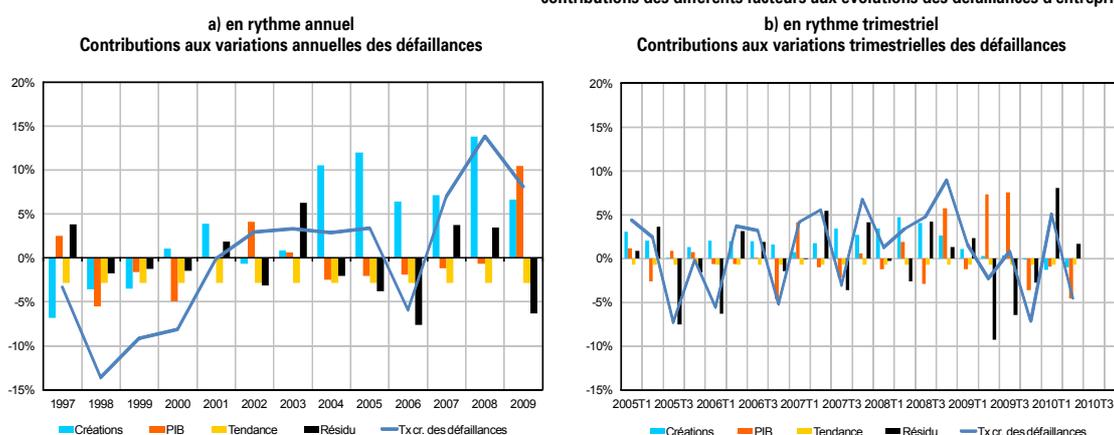
- d'une part, les études identifient un effet de substitution non nul entre créations d'entreprises classiques et créations d'auto-entreprises^a. Cette substitution concerne principalement les plus petits projets ;
- d'autre part, on peut penser que le taux de défaillance des plus petits projets est plus faible que celui des petits et moyens projets (moins grande prise de risque initiale), même si leur taux de cessation est légèrement plus élevé (découragement, manque d'activité ou retour à l'emploi salarié...). L'évidence microéconomique sur ce point est très faible, l'Insee ne publiant pas de statistiques croisées sur les taux de défaillance par taille et par âge d'entreprises^b.

Pour donner un majorant de cet effet de composition possible sur le lien entre créations hors auto-entreprises et défaillances, on procède à la simulation suivante du modèle (cf. Graphiques 6) :

- tout d'abord, on calibre l'effet de substitution comme l'écart entre les créations réalisées et simulées par notre modèle (qui avait été estimé sur une période précédant l'annonce de la création du statut^c) ;
- ensuite, on suppose que les cessations d'activité des petits projets ayant privilégié le statut d'auto-entreprise plutôt que le statut classique n'auraient de toute façon pas donné lieu à défaillance^d. On utilisera donc dans ce scénario le niveau des créations qui aurait été observé d'après notre modèle en l'absence de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur.

Cette simulation permet d'améliorer substantiellement le pouvoir explicatif du modèle au 1^{er} semestre 2010, la contribution du résidu étant largement moindre qu'avec la simulation du modèle précédent (Graphiques 5) sur cette période. Cela suggère que la prise en compte d'un effet de composition est une piste intéressante pour expliquer le niveau élevé des défaillances au 1^{er} semestre 2010, mais elle est difficilement vérifiable étant donné l'absence d'évidence micro-économétrique robuste.

Graphiques 6 : résultats de la simulation : majorant de l'effet de composition lié à la création du statut d'auto-entrepreneur : contributions des différents facteurs aux évolutions des défaillances d'entreprises



Source : Insee, calculs de l'auteur.

- Selon le rapport public sur « le régime de l'auto-entrepreneur, bilan après une année de mise en œuvre », environ 11 % des créations d'auto-entreprises auraient en fait été effectuées sous le régime classique en l'absence de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2009.
- S'il est connu que le taux de survie à 3 et 5 ans des entreprises de zéro salarié est légèrement plus faible que celui des entreprises de un ou plusieurs salariés, une ancienne étude de l'Insee (*Insee Première* n°463 - juin 1996) montrait toutefois que les plus petites entreprises (zéro salarié) étaient nettement moins représentées dans les défaillances que dans les cessations, ce qui peut laisser penser que le taux de défaillance des entreprises de zéro salarié est plus faible malgré un taux de cessation plus élevé.
- Cette méthode permet de définir un scénario contrefactuel tenant compte de l'impact négatif de la crise sur les créations d'entreprises. Néanmoins, la simulation issue du modèle VECM pourrait surestimer l'effet de substitution ainsi mesuré car les comportements en période de crise sont sans doute plus marqués qu'habituellement. Notons que la mesure de l'effet de substitution par cette méthode est proche de celle du rapport public sur le bilan du régime de l'auto-entrepreneur (taux de substitution d'environ 12,5 % selon notre modèle contre 11 % selon le rapport public).
- C'est une hypothèse « extrême ». Certains projets d'auto-entrepreneurs auraient bien sûr donné lieu à défaillance s'ils avaient été menés via le statut classique.

Cathy DOLIGNON

Éditeur :

Ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie

Direction générale du Trésor
139, rue de Bercy
75575 Paris CEDEX 12

Directeur de la Publication :

Benoît COEURÉ

Rédacteur en chef :

Jean-Philippe VINCENT
(01 44 87 18 51)
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

Mise en page :

Maryse DOS SANTOS
ISSN 1777-8050

Derniers numéros parus**Janvier 2011**

n°83. Impact de la crise sur l'emploi et les salaires en France
José BARDAJI

Décembre 2010

n°82. Convergence et déconvergence des niveaux de vie des Nouveaux États membres de l'UE
Zima KAMMOURIEH

Novembre 2010

n°81. La situation économique mondiale à l'automne 2010 : les éléments de la reprise s'accordent-ils ?

Sylvain BAILLEHACHE, Nicolas END

n°80. Rééquilibrage de la croissance aux États-Unis, en Chine, en Allemagne et au Japon
Charles-Marie CHEVALIER, Leonardo PUPPETTO

http://www.tresor.bercy.gouv.fr/TRESOR_ECO/tresoreco.htm